

PROCES-VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

Première expédition

Coût (Avec Lettre)

Nature	Montant
Emolument Art R444-3	219.16
Art A.444-29 (1 vacation)	74.40 7.67
SCT Art 444-48	301.23
Total H.T.	60.25
T.V.A à 20 %	428.40
débour serrurier	320.00
débour diagnostic	33.00
débour gendarmerie	1142.88
Total TTC	

Coût (Sans Lettre)

Nature	Montant
Emolument Art R444-3	219.16
Art A.444-29 (1 vacation)	74.40 7.67
SCT Art 444-48	301.23
Total H.T.	60.25
T.V.A à 20 %	428.40
débour serrurier	320.00
débour diagnostic	1109.88
Total TTC	

Les articles se réfèrent au Code de Commerce
Tarif calculé sur la somme de 122535.26 €
SCT : Frais de Déplacement
DEP : Droit d'Engagement des Poursuites

Acte non soumis à la taxe

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTON DES LIEUX

Emolument N° 114

LE : VENDREDI VING-HUIT JANVIER
DEUX MILLE VINGT-DEUX

A 09h00

Nous, Société Civile Professionnelle Huissiers de Justice, Charles CARROZZA et Nicolas LEGRAND, titulaire de l'office d'Huissier de Justice à la résidence d'HYERES, Var, 3 rue Claude l'un deux, soussigné

A L'ENCONTRE DE :

[REDACTED]

A LA DEMANDE DE :

La société LYONNAISE DE BANQUE, SA à conseil d'administration, immatriculé au RCS de Lyon sous le n°954507976, dont le siège social est 8 Rue de la République à LYON (69001), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés es qualité audit siège.
Elisant domicile en l'Etude de l'Huissier de Justice soussigné

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire à ordre d'un acte authentique reçu le 02/11/2015 par Me Fabien TOURNIER, Notaire associé de la SCP Michel DUMAS, Bruno BOUTIN, Fabien TOURNIER et Olivier BERTRAND, Notaires, titulaire d'un office Notarial sis à LYON 6ème, 5 Cours Franklin Roosevelt, contenant prêt immobilier par la société LYONNAISE DE BANQUE [REDACTED]

Des articles R322-1 et suivants du Code de Procédure civiles d'exécution,

Nous, Nicolas LEGRAND, Huissier de Justice associé, membre de la SCP Charles CARROZZA – Nicolas LEGRAND, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence de HYERES (83400) y demeurant 3 rue Claude,

Nous sommes transportés ce jour à 09h00 à GRIMAUD (83110), lieu dit « Les Mures », ensemble immobilier Les Perles de Saint Tropez.

Nous sommes assistés de M David FRONTIN, serrurier, M Benoit BOIS, diagnostiqueurs.

Nous localisons l'appartement du requis après une grosse demi-heure de recherches la numération dans la résidence ayant récemment changé apparemment et porte le n°4013.

Nous sommes rejoints par les services de gendarmeries à 10h00 et notamment par M Fabien SERGENT, Chef et APJ.

Personne n'étant présent à l'accueil de la résidence, personne ne répondant au téléphone de l'accueil de la résidence et personne ne répondant à nos coups à la porte de l'appartement du requis, nous faisons procéder à son ouverture par le serrurier requis à cet effet.

La porte ouverte, le diagnostiqueur procède à ses diligences.

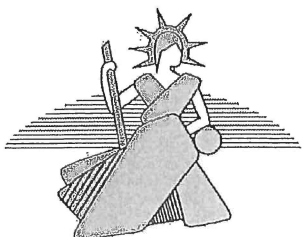
Nous dressons le descriptif suivant :

Il s'agit d'un appartement au 1^{er} étage sur 1 dans une résidence de vacances.

Il est inoccupé mais est totalement meublé, aménagé et climatisé.

L'appartement est constitué d'une entrée faisant également office de cuisine et qui donne directement dans l'unique pièce de l'appartement de type studio.

Cette pièce voit le jour par une baie vitrée double battants coulissant, protégé par un volant roulant automatique donnant sur une grande terrasse .



L'appartement est enfin constitué d'une salle d'eau avec toilettes.

Nous prenons plusieurs clichés photographiques que nous annexons au présent procès-verbal.

Nous annexons également le rapport du diagnostiqueur immobilier.

Nous refermons l'appartement avec les clés du nouveau verrou installé par le serrurier.

Nous constatons en quittant les lieux à 10h35, l'emplacement de stationnement n°38 à l'entrée de la résidence.

Plus rien étant à constaté nous quittons les lieux

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL

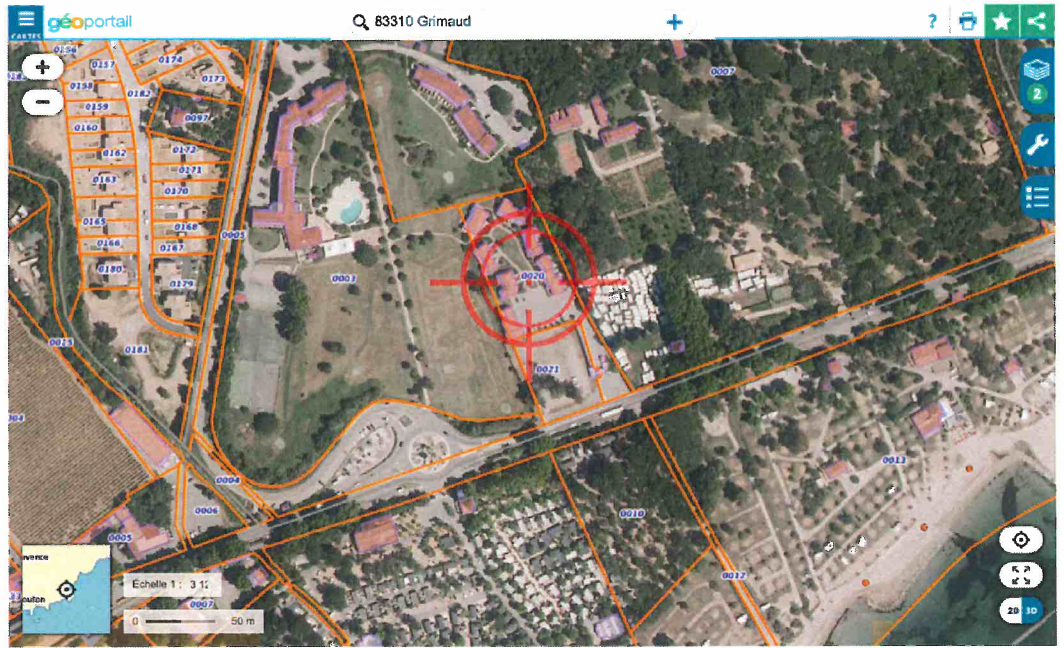


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)



1. (28/01/2022)



2. (28/01/2022)



3. (28/01/2022)



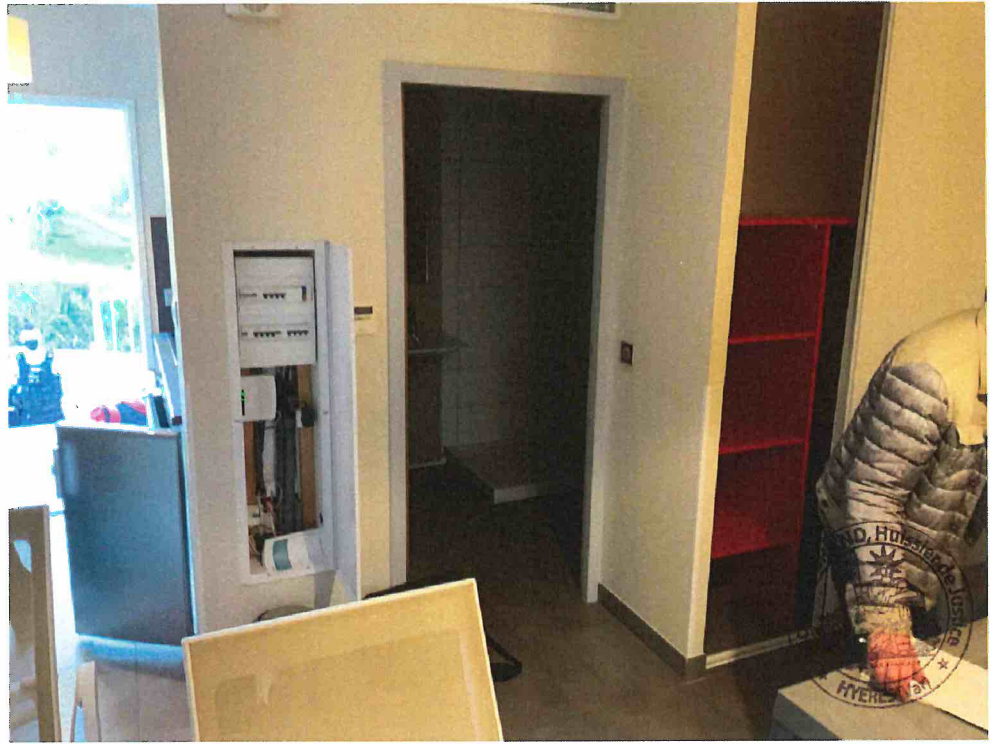
4. (28/01/2022)



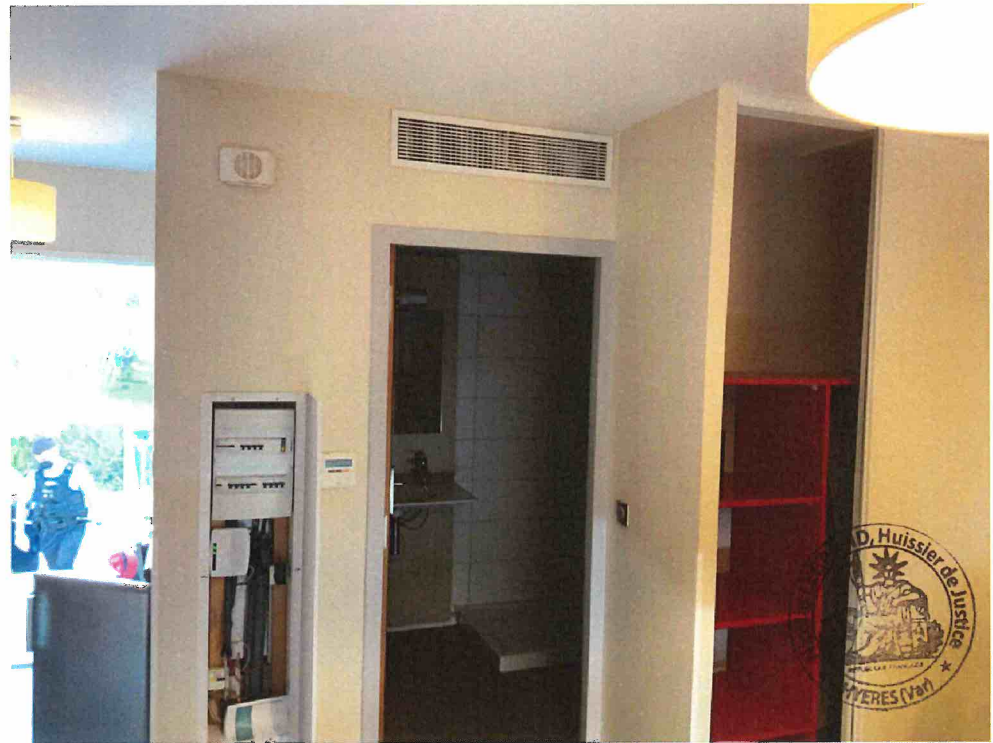
5. (28/01/2022)



6. (28/01/2022)



7. (28/01/2022)



8. (28/01/2022)



9. (28/01/2022)



10. (28/01/2022)



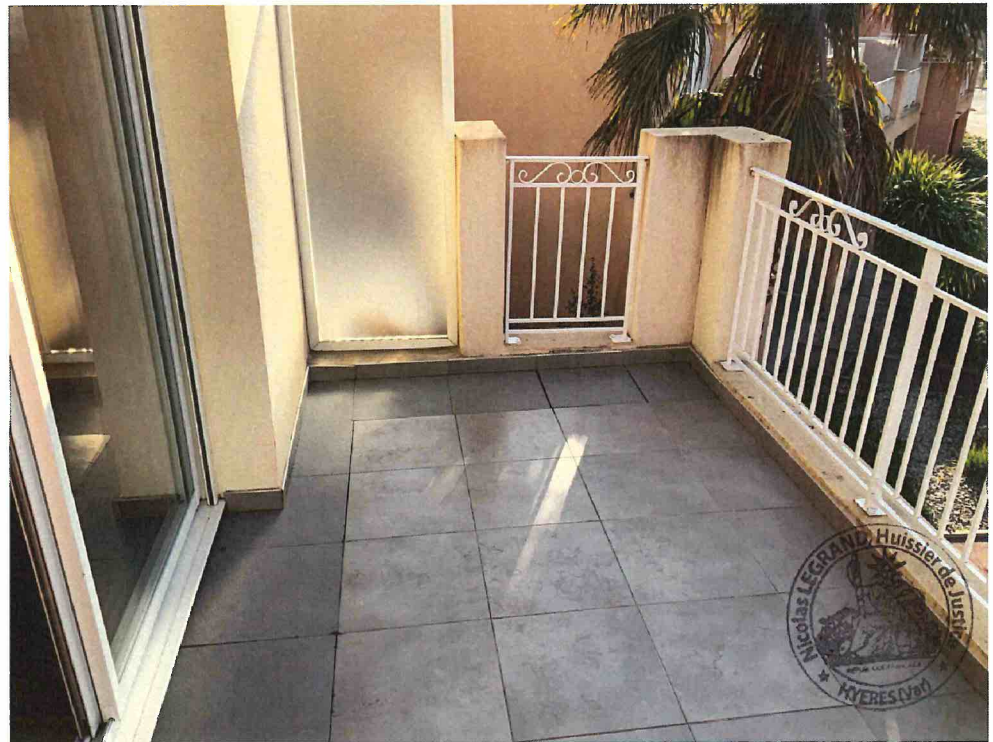
11. (28/01/2022)



12. (28/01/2022)



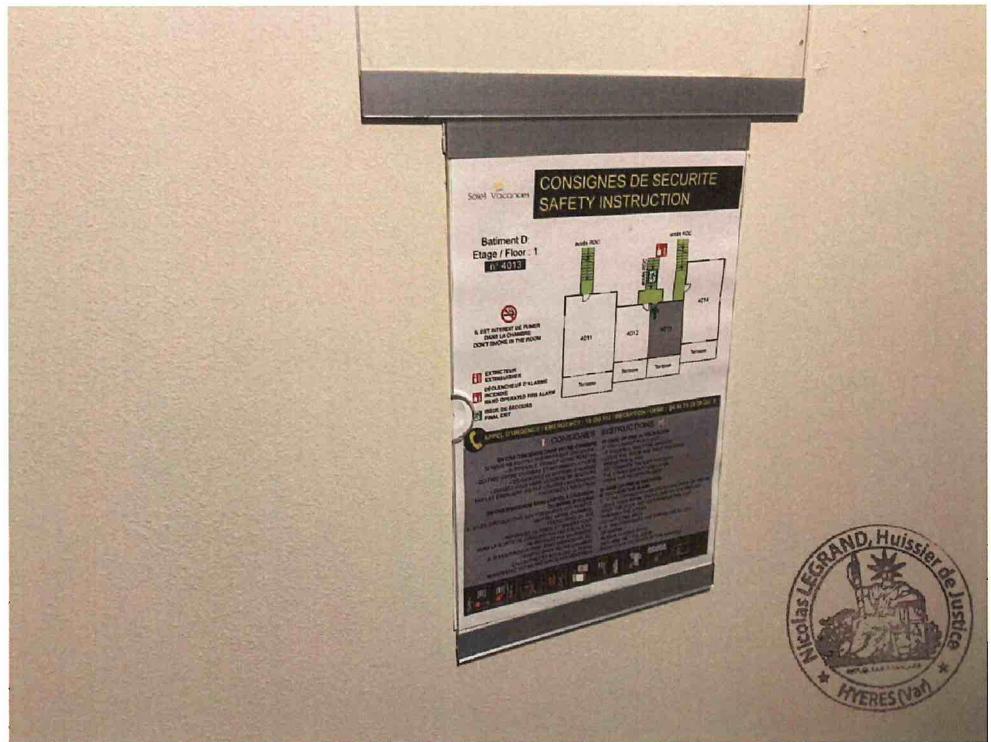
13. (28/01/2022)



14. (28/01/2022)



15. (28/01/2022)



16. (28/01/2022)



17. (28/01/2022)



18. (28/01/2022)




19. (28/01/2022)

SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES



Monsieur David FRONTIN
Serrurier

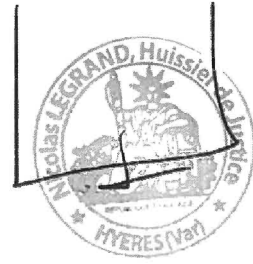


Sergent Fabien
Apj Chef



Monsieur Lionel TOILIER
Diagnostiqueur

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Nicolas LEGRAND
Huissier de Justice

Le présent acte comprend 15 pages.

